# Les temps de récréation
# fin d'année scolaire 2019/2020

La récréation est un temps important dans la vie d'un élève, dans le fonctionnement d'une école. Temps de création, d'interactions, de mise en jeu du corps, de conquête d'identité, de constitution et de rétablissement des capacités intellectuelles ; non négligeable, il représente environ une trentaine d'heures par année scolaire…ordinaire. Temps nécessaire à l'enfant, *on veillera à ce qu'un élève ne soit pas privé de la totalité de la récréation à titre de punition.* (Règlement type départemental des écoles maternelles et élémentaires publiques - Circulaire n° 2014-088 du 9 juillet 2014)
Durant les semaines de mai à début juillet 2019, de nombreuses adaptations devront s'opérer dans nos écoles, le « comme avant » n'est pas de mise même pour les récréations et les équipes pédagogiques comme les élèves vont connaitre des situations inédites. Les récréations sont un temps où le vivre-ensemble demeure même s'il nous faut le transformer.

Plus leurs temps et leurs espaces seront structurés, plus les récréations seront en conformité avec les contraintes sanitaires et pédagogiques actuelles. Bien évidemment, certaines situations menées sous l'expertise du maitre en EPS peuvent se pratiquer par la suite, en autonomie, en récréation.

Le présent document propose quelques pistes de réflexion pour penser les récréations à l'aune du protocole sanitaire (**guide relatif à la réouverture et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires - mai 2020**) et de la circulaire du 4 mai 2020 (**Réouverture des écoles et des établissements scolaires**).

1. **Extrait du protocole sanitaire**
2. **Les règles à respecter dans la cour de récréation**
3. **Organisation générale**
4. **Les lieux et le matériel**
5. **Les élèves et l'équipe pédagogique**
6. **Les activités**

1. **<u>Extrait du protocole sanitaire</u> (p38 à 41)**

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

**PROTOCOLE SANITAIRE**
**ECOLES « MATERNELLES / ELEMENTAIRES »**

**FICHE THEMATIQUE RECREATION**

## Rappel des fondamentaux

- ❖ Maintenir de la distanciation physique
- ❖ Appliquer les gestes barrière
- ❖ Limiter le brassage des élèves
- ❖ Assurer le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels
- ❖ Former, informer et communiquer

Ces fondamentaux sont détaillés dans le premier chapitre du présent guide.



Document réalisé par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse avec le concours de Bureau Veritas Exploitation le 29 avril 2020 Les prescriptions du présent guide sont susceptibles d'être complétées ou ajustées en fonction de l'évolution des connaissances. Consultez régulièrement le site education.gouv.fr pour leur actualisation.

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

**PROTOCOLE SANITAIRE**

**ECOLES « MATERNELLES / ELEMENTAIRES »**

## FICHE THEMATIQUE RECREATION

## Mesures à appliquer

### Dispositions communes

- Eviter les croisements de classes et d'élèves :
  - Echelonner les temps de récréation.
  - Eviter les regroupements de niveaux différents.
  - Adapter et réduire les temps de récréation en fonction de l'effectif présent.
  - Organiser les plannings de récréation et définir les modalités de signalement de début et de fin de récréation.
  - Faire sortir et rentrer les élèves en respectant la distanciation physique entre chacun des élèves (une matérialisation pourra être envisagée).
  - Organiser les départs et retours en classe par groupes adaptés pour permettre une meilleure maîtrise de la distanciation physique.
- Adapter la surveillance à l'effectif présent en récréation.
- Port du masque pour les adultes.
- Veiller au respect des gestes barrière et de la distanciation physique dans les jeux extérieurs.
- Proscrire les jeux de contact et de ballon et tout ce qui implique des échanges d'objets, ainsi que les structures de jeux dont les surfaces de contact ne peuvent pas être désinfectées.
- Neutraliser l'utilisation des jeux et installations d'extérieurs avec points de contact (par balisage physique, rubalise, ...) ou assurer une désinfection régulière adaptée.
- Proscrire la mise à disposition et l'utilisation de jouets collectifs ou assurer une désinfection après chaque manipulation.
- Proposer des jeux et activités qui permettent le respect des gestes barrière et la distanciation physique (privilégier des activités non dirigées limitant l'interaction entre les élèves).
- En cas de conditions climatiques inadaptées, et sans possibilité d'avoir un espace extérieur abrité permettant la distanciation physique, organiser les récréations en intérieur en favorisant un autre espace que celui de la classe (ex : salle de motricité,...).
  Dans ce cas, ventiler l'espace dédié préalablement et après la récréation.



Document réalisé par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse avec le concours de Bureau Veritas Exploitation le 29 avril 2020. Les prescriptions du présent guide sont susceptibles d'être complétées ou ajustées en fonction de l'évolution des connaissances. Consultez régulièrement le site education.gouv.fr pour leur actualisation.

- Organiser le lavage des mains (eau et savon avec séchage soigneux de préférence avec une serviette en papier jetable sinon à l'air libre). L'utilisation d'une solution hydroalcoolique, sous le contrôle étroit d'un adulte, peut être envisagée.

## Dispositions spécifiques « Maternelle »

- Sans objet

## Dispositions spécifiques « Ecole élémentaire »

- Sans objet



Document réalisé par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse avec le concours de Bureau Veritas Exploitation le 29 avril 2020. Les prescriptions du présent guide sont susceptibles d'être complétées ou ajustées en fonction de l'évolution des connaissances. Consultez régulièrement le site education.gouv.fr pour leur actualisation.

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

**PROTOCOLE SANITAIRE**

**ECOLES « MATERNELLES / ELEMENTAIRES »**

**FICHE THEMATIQUE RECREATION**

## Points de contrôle

### Dispositions communes

**Avant la récréation** :

- Vérifier la cohérence du planning des récréations.
- S'assurer de l'absence de groupe dans la cour et les couloirs avant de sortir de la classe.
- Vérifier la neutralisation des installations et jeux d'extérieur ou que la désinfection est effective.

**Pendant la récréation :**

- Port du masque pour les personnels enseignant et non enseignant.
- Veiller au respect des gestes barrière et de la distanciation physique
- Veiller à l'absence d'échange d'objet personnel.

**A la fin de la récréation** :

- Veiller à ce que les groupes entrants et sortants ne se croisent pas (respect du planning).
- Assurer une coordination pour ne faire rentrer en classe que les élèves dont les mains sont lavées.

### Dispositions spécifiques « Maternelle »

- Sans objet

### Dispositions spécifiques « Ecole élémentaire »

- Sans objet



Document réalisé par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse avec le concours de Bureau Veritas Exploitation le 29 avril 2020. Les prescriptions du présent guide sont susceptibles d'être complétées ou ajustées en fonction de l'évolution des connaissances. Consultez régulièrement le site education.gouv.fr pour leur actualisation.

2. **<u>Les règles à respecter dans la cour de récréation</u>**

### 3. Organisation générale

*Assurer l'aération des salles de classes avant l'arrivée des élèves par une ouverture des fenêtres pendant 15 minutes (pour les bâtiments avec une ventilation naturelle), durant les récréations, pendant la pause repas et en fin de journée.* (Protocole p 7 et 28)

*Les récréations sont organisées par groupes de classes, en tenant compte des recommandations relatives à la distanciation et aux gestes barrière ; en cas de difficulté d'organisation, elles peuvent être remplacées par des temps de pause en classe à la fin du cours.* (Protocole p 8)

Comme pour d'autres projets scolaires, les élèves, selon leur âge, peuvent être associés à une réflexion préalable au modus vivendi des cours de récréation. Ainsi, pour mieux intégrer les mesures d'hygiène et de sécurité, il est possible de faire émerger et co-construire des principes auxquels les élèves seront plus réceptifs qu'à des ordres ou interdictions (règles de fonctionnement, de répartition, règlement des jeux, gestes à adopter, suggestions de signalétique, cartographie des zones et de leurs prérogatives …)

### 4. Les lieux et le matériel

*Les échanges manuels de ballons, jouets, crayons, etc. doivent être évités ou accompagnés de modalités de désinfection après chaque utilisation. Le transfert d'objets ou de matériel entre le domicile et l'école doit être limité au strict nécessaire.* (Protocole p6)

Exemple de routine :
Se choisir une couleur, un symbole,
Rechercher les engins à mettre provisoirement de côté.

En lien avec les Droits élémentaires des enfants, dans le respect de leurs besoins, se reporter aux « fiches SANITAIRE » du protocole sanitaire (pages 16 à 22)

L'occasion est donnée de proposer de cartographier la cour d'école. Selon l'âge des élèves, ceci permettra de viser des compétences dans les cinq domaines du socle commun de compétences, de connaissances et de culture (BO n°17 du 23 avril 2015) :
1. Les langages pour penser et communiquer
2. Les méthodes et outils pour apprendre
3. La formation de la personne et du citoyen
4. Les systèmes naturels et les systèmes techniques
5. Les représentations du monde et l'activité humaine

Ces cartographies seront également prétextes pour débattre de sujets tels que l'égalité Fille/Garçon, l'occupation des espaces, les lieux à égayer, enjoliver, à sécuriser, à modifier…)

### 5. Les élèves et l'équipe pédagogique

- **Consignes générales pour l'ensemble du personnel (enseignant et non enseignant) :**
  *Pour mémoire, le port d'un masque « grand public » est obligatoire dans toutes les situations où les règles de de distanciation risquent de ne pas être respectées. C'est notamment le cas des personnels intervenant auprès des plus jeunes ou d'élèves à besoins éducatifs particuliers, pendant la circulation au sein de la classe ou de l'établissement, ou encore pendant la récréation.*( Protocole p 49)

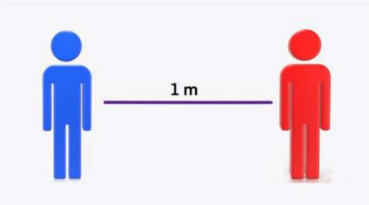


- **Le maintien de la distanciation physique**

  *La règle de distanciation physique, dont le principe est le respect d'une distance minimale d'un mètre entre chaque personne, permet d'éviter les contacts directs, une contamination respiratoire et/ou par gouttelettes.*

  *L'organisation mise en place dans les écoles doit permettre de décliner ce principe dans tous les contextes et tous les espaces (arrivée et abords de l'école, récréation, couloirs, préau, restauration scolaire, sanitaires, etc.).* (Protocole p5)

  Exemple de routine :

  Faire émerger les modes de mesures possibles : étendre les bras etc…

- **Le lavage des mains**

  *Il doit être réalisé, a minima :*

  *- A l'arrivée dans l'école ;*

  *- Avant de rentrer en classe, notamment après les récréations ;*

  *- Avant et après chaque repas ;*

  *- Avant d'aller aux toilettes et après y être allé ;*

  *- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué ;*

  *- Le soir avant de rentrer chez soi et dès l'arrivée au domicile.*

  Exemple de routine :

- En chanson, en nommant les parties de la main…
- https://www.bloghoptoys.fr/kit-daffiches-me-lave-mains-a-telecharger
- https://www.bayard-jeunesse.com/infos/actualites/coronavirus-et-gestes-barriere-expliques-aux-enfants/

### 6. Les activités

Les élèves ne vont pas intégrer les nouveaux gestes barrières ni les attitudes nouvelles à la première sensibilisation. Comme pour tout nouveau concept, les adultes se montreront patients, bienveillants et ne manqueront pas de féliciter, valoriser toutes les attitudes conformes acquises.

Différents espaces de la cour sont à négocier, à inventer, outre les jeux moteurs, aménager un « arbre à palabres » où les oreilles bienveillantes des adultes pourraient accueillir dans un premier temps, un espace « lectures offertes » pour les moins « moteurs » et des jeux revisités : danses et acrobaties, marelles et autres tracés, circuits, cordes à sauter, jeux divers du patrimoine Jacques a dit, 1, 2, 3 soleil…